

Réf: Dossier N° 124438

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE IVOIRE LUMIERE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN EN FACE DE L'EGLISE SAINT BERNARD, Lot N/D, Ilot
25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE IVOIRE LUMIERE »

Objet : Electrification, construction, immobilier, commerce international, prestations de services et divers,

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ,l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ,la prise en location gérance de tous fonds de commerce, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN EN FACE DE L'EGLISE SAINT BERNARD, Lot N/D, Ilot
25

Dirigeant(s) : M BROU ATSE RAPHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04082 du 20/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32449/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

